

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24740001300030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI SILA
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ANNECY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Assainissement (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



l'oxygène
à la source

N°097-24

EXERCICE 2024 – BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 31 Représentés : 5 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 8 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 26 mars 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Jean-François DEGENNE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSON, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Gilles VIVIAN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Mme, MM. Marielle JULIEN, Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & M. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

MM. Jean-Yves MÂCHARD, Christian VERMELLE

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Sandrine DALL'AGLIO, Adrien GUILMAIN, Benjamin MARIAS, Patricia MERMOZ, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Sébastien BRIAND, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Didier GALMICHE

AVAIENT DONNE POUVOIR

François ASTORG à Fabienne GREBERT
Benjamin MARIAS à Pierre BRUYERE
Patricia MERMOZ à Gilles VIVIAN
Didier SARDA à Frédérique LARDET
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

EXERCICE 2024 – BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Exposé de Patrick LECONTE,

Sur la base des orientations budgétaires débattues lors du Comité du 11 mars 2024, le projet de budget primitif de l'exercice 2024, pour le budget annexe Assainissement, est présenté au Comité.

Les résultats de l'exercice 2023 et les reports d'investissement 2023 sont intégrés au budget primitif 2024.

Ce projet, qui a recueilli l'avis favorable de la Commission des Finances du 25 mars 2024, se décompose comme suit en dépenses et recettes :

▶ total de la section de fonctionnement :	52 913 483.97 € HT
▶ total de la section d'investissement :	52 045 765.72 € HT

Les crédits sont votés par chapitre pour les deux sections, aucune opération n'est individualisée en section d'investissement.

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été créé par le Comité du SILA par délibération du 20 décembre 2004, à effet au 1^{er} janvier 2005. Le budget annexe Assainissement comporte les opérations relatives à ce service.

Les membres du Comité sont invités à approuver le projet du budget annexe Assainissement pour l'année 2024.

- A D O P T É -
à l'unanimité

Voix POUR : 36
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services

Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance




Acte reçu à la Préfecture
Le 15 AVR. 2024
Publié le 18 AVR. 2024

Exécutoire le 18 AVR. 2024
Le Président,
Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER
Utilisateur : sila sila

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	097_24
Objet :	Exercice 2024 - Budget primitif - Budget annexe assainissement
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	074-247400013-20240408-097_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-247400013-20240408-097_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	876 o
Document principal (Délibération) Nom original : 097-24_Exercice 2024_BP_Budget AT.pdf Nom métier : 99_DE-074-247400013-20240408-097_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	154.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2024 à 13h21min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2024 à 13h21min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2024 à 13h21min47s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	15 avril 2024 à 13h21min59s	Reçu par le MI le 2024-04-15



l'oxygène
à la source

N°286-23

**TOUS BUDGETS – AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 31 Représentés : 6 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 11 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 1^{er} décembre 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & MM. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

MM. Emmanuel GEORGES, Jean-Yves MÂCHARD, Christian VERMELLE

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Jean-François DEGENNE, Gérard GRANGER, Adrien GUILMAIN, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patricia MERMOZ, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Philippe CHAPPET, Sébastien BRIAND, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Martine VIBERT, Didier GALMICHE

AVAIENT DONNE POUVOIR

François ASTORG à Fabienne GREBERT
Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Gérard GRANGER à Pierre BRUYERE
Frédérique LARDET à Christina MALAPLATE
Patricia MERMOZ à Christian ROPHILLE
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mme Alice SILIADIN, Cheffe de mission Lacs – DDT 74

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

TOUS BUDGETS – AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Exposé de Michel BEAL,

L'engagement et la liquidation des dépenses d'investissement préalablement au vote des budgets prévisionnels 2024, au-delà des limites des restes à réaliser de l'exercice 2023, ne peut se faire que sur autorisation du Comité. Les remboursements en capital de la dette arrivant à échéance avant le vote du budget sont exclus de cette autorisation, ils doivent être mandatés d'office, car ils constituent des dépenses obligatoires.

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les plafonds d'autorisations de mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits nouveaux ouverts aux budgets 2023, seraient les suivants :

	Budget total 2023	Autorisation 2024
Budget Principal		
Chapitre 20	236 400	59 100
Chapitre 21	2 395 971	598 993
Opérations votées	132 960	33 240
Chapitre 458	61 950	15 488
Budget Traitement des Déchets		
Chapitre 20	-	-
Chapitre 21	2 532 007	633 002
Opérations votées	32 445	8 111
Budget Assainissement		
Chapitre 20	147 400	36 850
Chapitre 21	19 701 448	4 925 362
Chapitre 458	193 943	48 486

Le Président demande au Comité l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement du premier trimestre 2024, en amont du vote des budgets prévisionnels, dans la limite des crédits repris ci-dessus.

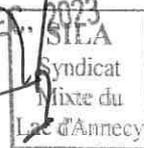
Le Comité est invité à donner son accord à cette proposition.

**- ADOPTÉ -
à l'unanimité**

Voix POUR : 37
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Acte reçu à la Préfecture
Le 15 DEC. 2023
Publié le 18 DEC. 2023

Exécutoire le 18 DEC. 2023
Le Président
Pierre BRUYERE



Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services

Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER
Utilisateur : sila sila

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	286_23
Objet :	Tous budgets - Autorisation de prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	074-247400013-20231211-286_23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-247400013-20231211-286_23-DE-1-1_0.xml	text/xml	928 o
Document principal (Délibération) Nom original : 286-23_Tous budgets_Autorisation prise en charge dépenses investissement avant vote BP 2024.pdf Nom métier : 99_DE-074-247400013-20231211-286_23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	148.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 décembre 2023 à 15h38min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 décembre 2023 à 15h38min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 décembre 2023 à 15h38min23s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	15 décembre 2023 à 15h38min35s	Reçu par le MI le 2023-12-15

Sila
Budget Prévisionnel 2024 - Note de synthèse
Budget ASSAINISSEMENT

Contexte

Le budget Assainissement bénéficie depuis plusieurs années de ressources stables, avec en sus des facturations de Participations au Financement de l'Assainissement Collectif en rattrapage des années « de creux » lors de la suppression de la Participation pour Raccordement à l'Egoût (PRE).

Les installations de méthanisation vont prochainement devoir faire l'objet d'un entretien lourd périodique, qui va demander la mise à l'arrêt temporaire des digesteurs de boues, et une réduction de la production de biométhane. Ces interventions devraient démarrer en 2024. Une provision pour gros travaux a été constituée au cours des dernières années pour lisser la charge financière des travaux et des pertes de recettes.

Les difficultés rencontrées ces dernières années en termes de recrutement perdurent, le nombre de postes vacants demeure important, perturbant toujours les missions de service public.

La forte inflation subie depuis la mi-2022 impacte les charges courantes, avec une incidence très significative sur les énergies et les produits chimiques.

Les perspectives financières réalisées en 2022 et 2023 ont mis en évidence un besoin de progression de la redevance assainissement collectif important, afin de faire face aux futurs investissements conséquents. La hausse prévisionnelle nécessaire a été évaluée à 0.065 € par an d'ici 2028.

Priorités et structures du budget

Les recettes 2024 sont estimées stables par rapport à celles réalisées en 2023, avec des PFAC encore attendues au-delà de la moyenne. Les primes d'épuration pour le bon fonctionnement des stations seront perçues pour la dernière année, le futur programme des Agences de l'Eau ne les prévoyant plus.

L'ensemble des besoins de financement de la section d'investissement pourra être couvert par l'autofinancement, sans avoir besoin de faire appel à l'emprunt.

Les travaux de réhabilitation des stations d'épuration du territoire de l'ex Pays d'Alby se poursuivent, avec la fin des travaux de l'udep de Saint-Félix, et le lancement des travaux de l'udep de Cusy. Ceux-ci s'étaleront sur 2024, puis en 2025 sera réalisé le collecteur de rejet pour aller directement jusqu'au Chéran, et préserver le marais de Meurat, actuel milieu récepteur de l'udep.

Les travaux de réhabilitation / extension des stations d'épuration Siloé et des Poiriers, qui atteignent leur capacité nominale, sont inscrits au budget, avec les acquisitions foncières nécessaires et la réalisation des études d'impact. Des travaux importants sont prévus sur la station Siloé, afin d'installer un traitement de l'azote par le procédé Anammox sur les centrats de traitement des boues. Egalement, des travaux de gros entretiens et réparations sont programmés pour changer les surpresseurs d'air des biofors, et le système de désodorisation.

Le programme de travaux sur les collecteurs (réhabilitations, nouvelles dessertes, déviations) s'élève à 16 500 000 €, reports 2023 inclus, incluant une part croissante de gestion patrimoniale.

Le parc photovoltaïque alimentant Siloé sera étendu, avec l'installation d'ombrières sur le parc de stationnement des véhicules de service du SILA. Le renouvellement d'une hydrocureuse et d'un fourgon est inscrit.

Le financement de la section est en partie assuré par des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, pour les travaux à fort enjeu environnemental, ou situés en secteur rural.

Epargnes, endettement et ratios

La situation du budget reste saine malgré une réduction des marges de manœuvre du fait de l'inflation.

L'encours de dette au 31 décembre 2024 devrait s'établir à 46 424 407 €, aucun nouvel emprunt n'étant prévu, et le désendettement se poursuivant.

Les parts représentatives de chacune des ressources prévisionnelles du budget demeurent stables.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24740001300030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI SILA
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ANNECY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Assainissement (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	35
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	36

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	52 913 483,97	35 548 118,84
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 17 365 365,13
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	52 913 483,97	52 913 483,97

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	32 691 391,86	38 885 849,01
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	19 354 373,86	4 995 468,86
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 8 164 447,85
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	52 045 765,72	52 045 765,72

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	104 959 249,69	104 959 249,69
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	12 317 606,32	0,00	10 977 602,96	10 977 602,96	10 977 602,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 100 713,00	0,00	7 370 879,00	7 370 879,00	7 370 879,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	819 963,00	0,00	758 883,00	758 883,00	758 883,00
Total des dépenses de gestion des services		20 238 282,32	0,00	19 107 364,96	19 107 364,96	19 107 364,96
66	Charges financières	1 723 657,28	0,00	1 458 560,00	1 458 560,00	1 458 560,00
67	Charges exceptionnelles	1 743 844,47	0,00	934 630,00	934 630,00	934 630,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	333 620,00		830,00	830,00	830,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		24 039 404,07	0,00	21 501 384,96	21 501 384,96	21 501 384,96
023	Virement à la section d'investissement (6)	15 641 438,53		21 120 000,00	21 120 000,00	21 120 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 187 741,22		10 292 099,01	10 292 099,01	10 292 099,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		25 829 179,75		31 412 099,01	31 412 099,01	31 412 099,01
TOTAL		49 868 583,82	0,00	52 913 483,97	52 913 483,97	52 913 483,97

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 913 483,97
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 708 240,00	0,00	32 736 652,00	32 736 652,00	32 736 652,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	901 772,50	0,00	922 999,00	922 999,00	922 999,00
75	Autres produits de gestion courante	106 000,00	0,00	161 808,00	161 808,00	161 808,00
Total des recettes de gestion des services		32 716 012,50	0,00	33 841 459,00	33 841 459,00	33 841 459,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	423 544,00	0,00	400 880,00	400 880,00	400 880,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		52 823,96	52 823,96	52 823,96
Total des recettes réelles d'exploitation		33 139 556,50	0,00	34 295 162,96	34 295 162,96	34 295 162,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 257 020,25		1 252 955,88	1 252 955,88	1 252 955,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 257 020,25		1 252 955,88	1 252 955,88	1 252 955,88
TOTAL		34 396 576,75	0,00	35 548 118,84	35 548 118,84	35 548 118,84

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	17 365 365,13
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 913 483,97
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	30 159 143,13
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	166 106,00	48 349,00	194 500,00	194 500,00	242 849,00
21	Immobilisations corporelles	37 076 427,61	19 301 530,14	23 847 385,98	23 847 385,98	43 148 916,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	388 070,63	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	37 630 604,24	19 349 879,14	24 041 885,98	24 041 885,98	43 391 765,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 852 980,00	0,00	6 992 750,00	6 992 750,00	6 992 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 852 980,00	0,00	6 992 750,00	6 992 750,00	6 992 750,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	216 680,93	4 494,72	26 400,00	26 400,00	30 894,72
	Total des dépenses réelles d'investissement	44 700 265,17	19 354 373,86	31 061 035,98	31 061 035,98	50 415 409,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 257 020,25		1 252 955,88	1 252 955,88	1 252 955,88
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		377 400,00	377 400,00	377 400,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 657 020,25		1 630 355,88	1 630 355,88	1 630 355,88
	TOTAL	46 357 285,42	19 354 373,86	32 691 391,86	32 691 391,86	52 045 765,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 045 765,72
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	6 376 381,42	4 990 243,00	861 700,00	861 700,00	5 851 943,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 376 381,42	4 990 243,00	861 700,00	861 700,00	5 851 943,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	11 510 000,00	0,00	6 200 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00	8 250,00	8 250,00	8 250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	11 516 000,00	0,00	6 208 250,00	6 208 250,00	6 208 250,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	737 336,89	5 225,86	26 400,00	26 400,00	31 625,86
	Total des recettes réelles d'investissement	18 629 718,31	4 995 468,86	7 096 350,00	7 096 350,00	12 091 818,86
021	Virement de la section d'exploitation (4)	15 641 438,53		21 120 000,00	21 120 000,00	21 120 000,00

SILA - Assainissement - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 187 741,22		10 292 099,01	10 292 099,01	10 292 099,01
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		377 400,00	377 400,00	377 400,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		26 229 179,75		31 789 499,01	31 789 499,01	31 789 499,01
TOTAL		44 858 898,06	4 995 468,86	38 885 849,01	38 885 849,01	43 881 317,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 164 447,85
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 045 765,72
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	30 159 143,13
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 977 602,96		10 977 602,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 370 879,00		7 370 879,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	758 883,00		758 883,00
66	Charges financières	1 458 560,00	0,00	1 458 560,00
67	Charges exceptionnelles	934 630,00	0,00	934 630,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	830,00	10 292 099,01	10 292 929,01
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		21 120 000,00	21 120 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		21 501 384,96	31 412 099,01	52 913 483,97

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 913 483,97
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 252 955,88	1 252 955,88
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 992 750,00	0,00	6 992 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	242 849,00	0,00	242 849,00
21	Immobilisations corporelles (6)	43 148 916,12	377 400,00	43 526 316,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	30 894,72	0,00	30 894,72
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		50 415 409,84	1 630 355,88	52 045 765,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 045 765,72
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	32 736 652,00		32 736 652,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	922 999,00		922 999,00
75	Autres produits de gestion courante	161 808,00		161 808,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	400 880,00	1 252 955,88	1 653 835,88
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	52 823,96	0,00	52 823,96
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		34 295 162,96	1 252 955,88	35 548 118,84

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	17 365 365,13
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 913 483,97
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 851 943,00	0,00	5 851 943,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 250,00	0,00	8 250,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	377 400,00	377 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		9 409 760,00	9 409 760,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	31 625,86	0,00	31 625,86
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		882 339,01	882 339,01
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		21 120 000,00	21 120 000,00
Recettes d'investissement – Total		5 891 818,86	31 789 499,01	37 681 317,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	8 164 447,85
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	6 200 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 045 765,72
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 317 606,32	10 977 602,96	10 977 602,96
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 154 430,00	2 596 421,87	2 596 421,87
6062	Produits de traitement	1 035 880,00	1 037 219,72	1 037 219,72
6063	Fournitures entretien et petit équipt	433 864,85	462 128,82	462 128,82
6064	Fournitures administratives	23 520,00	22 720,00	22 720,00
6066	Carburants	192 140,00	186 430,00	186 430,00
6068	Autres matières et fournitures	13 557,00	11 474,20	11 474,20
611	Sous-traitance générale	3 908 604,04	2 781 775,95	2 781 775,95
6135	Locations mobilières	219 540,00	215 810,80	215 810,80
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	63 020,00	88 698,76	88 698,76
61523	Entretien, réparations réseaux	408 303,72	586 454,48	586 454,48
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	111 655,00	49 758,00	49 758,00
61551	Entretien matériel roulant	170 895,00	238 014,29	238 014,29
61558	Entretien autres biens mobiliers	352 277,00	409 147,67	409 147,67
6156	Maintenance	370 001,00	488 379,00	488 379,00
6161	Multirisques	338 730,00	356 617,00	356 617,00
618	Divers	247 920,83	222 724,50	222 724,50
6222	Commissions recouvrement redevance	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6226	Honoraires	173 550,00	77 706,00	77 706,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	316 725,08	337 348,91	337 348,91
6231	Annonces et insertions	38 540,00	59 260,00	59 260,00
6236	Catalogues et imprimés	12 050,00	17 229,00	17 229,00
6238	Divers	17 450,00	13 753,00	13 753,00
6244	Transports administratifs	90,00	0,00	0,00
6248	Divers	16 700,00	24 120,00	24 120,00
6251	Voyages et déplacements	44 121,00	46 095,00	46 095,00
6257	Réceptions	9 730,00	11 700,00	11 700,00
6261	Frais d'affranchissement	35 505,00	30 210,00	30 210,00
6262	Frais de télécommunications	40 060,00	47 508,64	47 508,64
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 800,00	1 800,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 470,00	14 610,00	14 610,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	176 030,00	156 010,00	156 010,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	31 200,00	31 820,00	31 820,00
6288	Autres	237 722,80	249 757,35	249 757,35
63512	Taxes foncières	22 061,00	20 030,00	20 030,00
63513	Autres impôts locaux	3 763,00	2 850,00	2 850,00
6358	Autres droits	0,00	20,00	20,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 100 713,00	7 370 879,00	7 370 879,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	7 096 313,00	7 368 379,00	7 368 379,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 400,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	819 963,00	758 883,00	758 883,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	79 763,00	124 448,00	124 448,00
6518	Autres	520,00	350,00	350,00
6531	Indemnités élus	83 780,00	68 970,00	68 970,00
6532	Frais de mission élus	1 495,00	1 430,00	1 430,00
6533	Cotisations de retraite élus	8 875,00	7 125,00	7 125,00
6541	Créances admises en non-valeur	164 630,00	150 000,00	150 000,00
6542	Créances éteintes	233 500,00	200 000,00	200 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	247 400,00	206 560,00	206 560,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		20 238 282,32	19 107 364,96	19 107 364,96
66	Charges financières (b) (8)	1 723 657,28	1 458 560,00	1 458 560,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 741 074,52	1 488 300,00	1 488 300,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-22 597,24	-37 170,00	-37 170,00
6688	Autre	5 180,00	7 430,00	7 430,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 743 844,47	934 630,00	934 630,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	580 000,00	568 880,00	568 880,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	594 275,47	30 000,00	30 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	33 299,00	35 950,00	35 950,00
678	Autres charges exceptionnelles	536 270,00	299 800,00	299 800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	333 620,00	830,00	830,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	121 600,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	212 020,00	830,00	830,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		24 039 404,07	21 501 384,96	21 501 384,96
023	Virement à la section d'investissement	15 641 438,53	21 120 000,00	21 120 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	10 187 741,22	10 292 099,01	10 292 099,01
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 343 100,00	9 409 760,00	9 409 760,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	844 641,22	882 339,01	882 339,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 829 179,75	31 412 099,01	31 412 099,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 829 179,75	31 412 099,01	31 412 099,01
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		49 868 583,82	52 913 483,97	52 913 483,97

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 913 483,97
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	215 045,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	252 215,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-37 170,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 708 240,00	32 736 652,00	32 736 652,00
703	Ventes de produits résiduels	1 850 000,00	1 660 500,00	1 660 500,00
704	Travaux	1 398 000,00	1 638 400,00	1 638 400,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	21 445 000,00	22 380 000,00	22 380 000,00
70613	Participations assainissement collectif	6 500 000,00	6 504 651,00	6 504 651,00
7062	Redevances assainissement non collectif	205 000,00	205 000,00	205 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7068	Autres prestations de services	247 500,00	254 600,00	254 600,00
7083	Locations diverses	14 000,00	36 000,00	36 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 740,00	12 501,00	12 501,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	901 772,50	922 999,00	922 999,00
741	Primes d'épuration	854 300,00	854 000,00	854 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	47 472,50	68 999,00	68 999,00
75	Autres produits de gestion courante	106 000,00	161 808,00	161 808,00
752	Revenus des immeubles	21 000,00	43 208,00	43 208,00
757	Redevances des fermiers, concession..	110,00	100,00	100,00
7588	Autres	84 890,00	118 500,00	118 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		32 716 012,50	33 841 459,00	33 841 459,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	423 544,00	400 880,00	400 880,00
7711	Dédits et pénalités perçus	291 500,00	400 880,00	400 880,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	132 044,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	52 823,96	52 823,96
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	49 023,96	49 023,96
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	3 800,00	3 800,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		33 139 556,50	34 295 162,96	34 295 162,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 257 020,25	1 252 955,88	1 252 955,88
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 257 020,25	1 252 955,88	1 252 955,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 257 020,25	1 252 955,88	1 252 955,88
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 396 576,75	35 548 118,84	35 548 118,84

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	17 365 365,13
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	52 913 483,97
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

SILA - Assainissement - BP - 2024

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	166 106,00	194 500,00	194 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	106 500,00	105 500,00	105 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	59 606,00	89 000,00	89 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	37 076 427,61	23 847 385,98	23 847 385,98
2111	Terrains nus	5 437 500,00	0,00	0,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	50 000,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	5 262 291,29	4 254 341,48	4 254 341,48
21315	Bâtiments administratifs	20 532,90	131 000,00	131 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	302 000,00	302 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	24 089 767,75	15 553 144,50	15 553 144,50
2154	Matériel industriel	1 634 894,58	2 716 900,00	2 716 900,00
2155	Outillage industriel	3 639,30	2 500,00	2 500,00
2157	Aménagements matériels industriels	0,00	8 000,00	8 000,00
2182	Matériel de transport	400 000,00	700 000,00	700 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	148 701,79	150 000,00	150 000,00
2184	Mobilier	500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 600,00	29 500,00	29 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	388 070,63	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	388 070,63	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		37 630 604,24	24 041 885,98	24 041 885,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 852 980,00	6 992 750,00	6 992 750,00
1641	Emprunts en euros	6 830 650,00	6 984 500,00	6 984 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	18 730,00	8 250,00	8 250,00
1687	Autres dettes	3 600,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		6 852 980,00	6 992 750,00	6 992 750,00
45811	SPANC - Réhabilitations / Etudes (6)	85 830,00	0,00	0,00
45813	SPANC -Réhabilitat/Subv.C.G & Agence Eau (6)	64 488,01	26 400,00	26 400,00
45814	Puits d'infiltration - Dépenses (6)	66 362,92	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		216 680,93	26 400,00	26 400,00
TOTAL DEPENSES REELLES		44 700 265,17	31 061 035,98	31 061 035,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 257 020,25	1 252 955,88	1 252 955,88
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 257 020,25	1 252 955,88	1 252 955,88
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	488 715,42	488 715,42	488 715,42
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	32 936,21	32 936,21	32 936,21
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 641,20	15 641,20	15 641,20
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	493 032,18	493 032,18	493 032,18
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	17 164,83	17 164,83	17 164,83
13918	Autres subventions d'équipement	209 530,41	205 466,04	205 466,04
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	400 000,00	377 400,00	377 400,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	38 400,00	38 400,00
21532	Réseaux d'assainissement	400 000,00	339 000,00	339 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 657 020,25	1 630 355,88	1 630 355,88
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		46 357 285,42	32 691 391,86	32 691 391,86

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	19 354 373,86
-----------------------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 045 765,72
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	6 376 381,42	861 700,00	861 700,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	905 566,92	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	5 470 814,50	861 700,00	861 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 376 381,42	861 700,00	861 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 510 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
1068	Autres réserves	11 510 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	8 250,00	8 250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		11 516 000,00	6 208 250,00	6 208 250,00
45821	SPANC - Réhabilitations / Etudes (5)	99 130,00	0,00	0,00
45823	SPANC -Réhabilitat/Subv.C.G & Agence Eau (5)	56 482,80	26 400,00	26 400,00
45824	Puits d'infiltration - Dépenses (5)	581 724,09	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		737 336,89	26 400,00	26 400,00
TOTAL RECETTES REELLES		18 629 718,31	7 096 350,00	7 096 350,00
021	Virement de la section d'exploitation	15 641 438,53	21 120 000,00	21 120 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	10 187 741,22	10 292 099,01	10 292 099,01
28031	Frais d'études	680,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 950,00	11 680,00	11 680,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	13 340,00	13 340,00	13 340,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	122 170,00	125 140,00	125 140,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	110,00	110,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	960,00	960,00	960,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	20,00	20,00
28131	Bâtiments	1 861 650,00	1 916 390,00	1 916 390,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 380,00	33 280,00	33 280,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 713 050,00	1 703 000,00	1 703 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 534 770,00	4 044 840,00	4 044 840,00
28154	Matériel industriel	912 980,00	967 160,00	967 160,00
28155	Outillage industriel	7 340,00	8 100,00	8 100,00
28157	Aménagement matériel industriel	10 520,00	10 110,00	10 110,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	472 000,00	472 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	4 150,00	4 150,00	4 150,00
28182	Matériel de transport	36 890,00	36 890,00	36 890,00
28183	Matériel de bureau et informatique	44 950,00	37 040,00	37 040,00
28184	Mobilier	8 500,00	8 420,00	8 420,00
28188	Autres	18 820,00	17 130,00	17 130,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	844 641,22	882 339,01	882 339,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		25 829 179,75	31 412 099,01	31 412 099,01
041	Opérations patrimoniales (8)	400 000,00	377 400,00	377 400,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	377 400,00	377 400,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		26 229 179,75	31 789 499,01	31 789 499,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		44 858 898,06	38 885 849,01	38 885 849,01

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	4 995 468,86
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	8 164 447,85
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 045 765,72
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					119 375 336,53								
1641 Emprunts en euros (total)					119 375 336,53								
0 037 379 T (AT-469)	Crédit Foncier	10/11/2015	10/11/2015	16/02/2016	3 000 000,00	F	FIXE	FIXE	2,620	T	C	O	A-1
00001084806 (AT-901)	Crédit Agricole	04/07/2017	01/01/2017	01/08/2017	16 663,83	F	FIXE	FIXE	4,140	A	P	O	A-1
05887985 (AT-475)	Banque Populaire	30/12/2019	31/12/2019	31/03/2020	4 185 000,00	F	FIXE	FIXE	0,974	T	P	O	A-1
0726102/001 (AT-458)	Société Générale	28/11/2011	27/12/2011	27/03/2012	1 500 000,00	F	FIXE	FIXE	4,650	T	C	O	A-1
0776103/001 (AT-460)	Société Générale	16/05/2012	20/12/2012	20/03/2013	2 000 000,00	F	FIXE	FIXE	5,486	T	C	O	A-1
1305011 (AT-936)	Caisse des Dépôts et Consignation	15/12/2017	01/01/2017	01/12/2017	264 382,80	V	LIVRETA	LIVRETA	1,750	A	C	O	A-1
1307876 - 1226126 (AT-939)	Caisse des Dépôts et Consignation	15/12/2017	01/01/2017	01/08/2017	222 339,00	F	FIXE	FIXE	5,110	A	P	O	A-1
14390/005/003 (AT-440)	Société Générale	05/10/2007	26/07/2007	26/07/2008	5 220 000,00	C	TAUX STRUCTURES	TAUX STRUCTURES	0,000	A	P	O	E-5
17232 (AT-445)	Société Générale	24/10/2007	31/10/2009	31/10/2010	5 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,620	A	C	O	A-1
22736 (AT-444)	Crédit Agricole	05/10/2007	10/10/2007	10/01/2008	4 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,200	T	P	O	A-1
5040829 (AT-465)	Caisse des Dépôts et Consignation	26/06/2014	01/01/2015	01/04/2015	4 605 000,00	V	LIVRETA	LIVRETA	2,250	T	C	O	A-1
5500255 (AT-473)	Caisse d'Epargne	23/12/2017	23/12/2017	23/03/2018	2 300 000,00	F	FIXE	FIXE	1,970	T	C	O	A-1
8734075 (AT-454)	Caisse d'Epargne	22/11/2010	28/12/2010	25/03/2011	1 200 000,00	F	FIXE	FIXE	2,960	T	C	O	A-1
9030776 (AT-459)	Caisse d'Epargne	23/05/2012	23/05/2012	25/11/2012	4 500 000,00	F	FIXE	FIXE	4,670	T	P	O	A-1
9131212/3781136 (AT-463)	Caisse d'Epargne	06/12/2012	06/12/2012	14/03/2013	2 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,249	T	C	O	A-1
9478138 (AT-466)	Caisse d'Epargne	09/12/2014	09/12/2014	25/03/2015	3 300 000,00	F	FIXE	FIXE	2,020	T	C	O	A-1
9478292 (AT-467)	Caisse d'Epargne	16/12/2014	16/12/2014	25/06/2015	4 200 000,00	F	FIXE	FIXE	2,750	T	C	O	A-1
9658838 (AT-468)	Caisse d'Epargne	17/11/2015	17/11/2015	25/02/2016	3 000 000,00	F	FIXE	FIXE	2,740	T	C	O	A-1
9658925 (AT-471)	Caisse d'Epargne	17/11/2015	17/11/2015	25/02/2016	820 000,00	F	FIXE	FIXE	2,190	T	C	O	A-1
9659019 (AT-470)	Caisse d'Epargne	17/11/2015	17/11/2015	25/02/2016	500 000,00	F	FIXE	FIXE	1,890	T	C	O	A-1
9825622 (AT-917)	Caisse d'Epargne	14/11/2016	14/11/2016	25/02/2017	87 658,44	F	FIXE	FIXE	0,930	T	P	O	A-1
A00117496000 (AT-915)	Caisse d'Epargne	09/10/2017	01/01/2017	25/09/2017	74 298,73	F	FIXE	FIXE	3,580	A	P	O	A-1
A00117520000 (AT-918)	Caisse d'Epargne	19/10/2017	01/01/2017	25/10/2017	2 000 000,00	F	FIXE	FIXE	2,860	A	P	O	A-1
A0110947 (AT-453)	Caisse d'Epargne	26/08/2010	15/12/2010	15/03/2011	2 000 000,00	F	FIXE	FIXE	3,220	T	C	O	A-1
A0110947000 (AT-455)	Caisse d'Epargne	26/08/2010	01/03/2011	01/06/2011	3 000 000,00	F	FIXE	FIXE	4,140	T	P	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
A0110E85000 (AT-456)	Caisse d'Epargne	10/01/2011	25/06/2011	25/09/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,290	3,380	T	P	O	A-1
A0112244000 (AT-464)	NATIXIS	06/12/2012	14/12/2012	14/03/2013	8 000 000,00	F	FIXE	4,249	4,381	T	C	O	A-1
A0117087000 (AT-921)	Caisse d'Epargne	26/10/2017	01/01/2017	25/01/2017	28 863,01	F	FIXE	3,410	4,264	A	P	O	A-1
A0117120000 (AT-924)	Caisse d'Epargne	27/10/2017	01/01/2017	05/05/2017	65 196,86	F	FIXE	4,170	4,522	A	X Durée Ajustable	O	A-1
A0117120001 (AT-923)	Caisse d'Epargne	27/10/2017	01/01/2017	05/05/2017	111 454,40	F	FIXE	4,170	4,522	A	X Durée Ajustable	O	A-1
A0117120002 (AT-922)	Caisse d'Epargne	27/10/2017	01/01/2017	05/05/2017	113 007,90	F	FIXE	4,170	4,522	A	X Durée Ajustable	O	A-1
A0117239000 (AT-906)	Caisse d'Epargne	13/10/2017	01/01/2017	05/08/2017	407 966,43	F	FIXE	4,790	5,090	A	P	O	A-1
A0117239001 (AT-907)	Caisse d'Epargne	13/10/2017	01/01/2017	05/08/2017	245 236,98	F	FIXE	4,790	5,090	A	P	O	A-1
A0117301000 (AT-914)	Caisse d'Epargne	09/10/2017	01/01/2017	05/08/2017	51 360,76	F	FIXE	4,130	4,369	A	P	O	A-1
A0117346000 (AT-903)	Caisse d'Epargne	03/10/2017	01/01/2017	05/08/2017	91 147,28	F	FIXE	3,550	3,746	A	P	O	A-1
A0117346001 (AT-904)	Caisse d'Epargne	13/10/2017	01/01/2017	05/08/2017	155 816,77	F	FIXE	3,550	3,746	A	P	O	A-1
A0117346002 (AT-905)	Caisse d'Epargne	13/10/2017	01/01/2017	05/08/2017	157 988,61	F	FIXE	3,550	3,746	A	P	O	A-1
A0117498002 (AT-916)	Caisse d'Epargne	09/10/2017	01/01/2017	25/09/2017	78 735,13	F	FIXE	3,580	3,750	A	P	O	A-1
A0117520002 (AT-919)	Caisse d'Epargne	19/10/2017	01/01/2017	25/10/2017	66 735,39	F	FIXE	2,860	2,945	A	P	O	A-1
A0117732000 (AT-912)	Caisse d'Epargne	09/10/2017	01/01/2017	05/08/2017	13 007,63	F	FIXE	4,060	4,417	A	P	O	A-1
A0117739000 (AT-913)	Caisse d'Epargne	09/10/2017	01/01/2017	05/08/2017	324 379,19	F	FIXE	4,170	4,370	A	P	O	A-1
MIN 252679EUR/266845 (AT-446)	Caisse Française de Financement Local	24/10/2007	01/12/2008	01/06/2009	5 000 000,00	F	FIXE	4,580	4,701	S	C	O	A-1
MON28645 (AT-938)	Caisse Française de Financement Local	11/01/2018	01/01/2017	01/08/2017	76 845,96	F	FIXE	4,510	4,246	A	P	O	A-1
MON269876EUR (AT-452)	Caisse Française de Financement Local	28/05/2010	20/07/2010	01/11/2010	750 000,00	F	FIXE	2,460	2,482	T	P	O	A-1
MON278960 (AT-462)	DEXIA Credit Local	23/01/2013	01/03/2013	01/09/2013	7 448 957,82	F	FIXE	2,190	2,223	A	P	O	A-1
MON278961 (AT-461)	La Banque Postale	23/01/2013	01/02/2013	01/08/2013	18 008 378,97	F	FIXE	2,430	2,466	A	P	O	A-1
MON514017 (AT-472)	Caisse Française de Financement Local	25/10/2016	15/11/2016	01/03/2017	4 100 000,00	F	FIXE	1,160	1,165	T	C	O	A-1
MON517174 (AT-933)	Caisse Française de Financement Local	28/12/2017	01/01/2017	01/04/2017	191 838,36	F	FIXE	4,020	3,747	A	P	O	A-1
MON517175 (AT-928)	Caisse Française de Financement Local	07/12/2017	01/01/2017	01/03/2017	286 283,28	F	FIXE	3,660	3,588	A	P	O	A-1
MON517176 (AT-937)	Caisse Française de Financement Local	03/01/2018	01/01/2017	01/01/2017	106 793,00	F	FIXE	3,900	3,900	A	P	O	A-1
MON523490EUR (AT-457)	La Banque Postale	17/11/2011	15/12/2011	01/04/2012	3 000 000,00	F	FIXE	3,840	3,953	T	C	O	A-1
MON525494 (AT-474)	Caisse Française de Financement Local	15/11/2018	14/12/2018	01/04/2019	8 000 000,00	F	FIXE	1,960	1,974	T	C	O	A-1
XU113173 (6M)(AT-439)	Crédit Agricole	07/02/2003	16/12/2006	16/03/2007	4 200 000,00	V	TAG03M	3,783	0,915	A	X Libre	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					119 375 336,53								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		53 407 730,47				6 983 322,95	1 486 400,51	0,00	0,00	215 012,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		53 407 730,47				6 983 322,95	1 486 400,51	0,00	0,00	215 012,38
0 037 379 T (AT-469)	N	0,00	A-1	2 040 000,00	16,88	FIXE	FIXE	2,620	120 000,00	52 269,00	0,00	6 288,00
00001084806 (AT-901)	N	0,00	A-1	5 726,02	2,58	FIXE	FIXE	4,140	1 831,78	237,06	0,00	67,58
05887985 (AT-475)	N	0,00	A-1	3 748 698,27	26,00	FIXE	FIXE	0,970	127 399,22	35 899,90	0,00	97,57
0726/102/001 (AT-458)	N	0,00	A-1	300 000,00	2,99	FIXE	FIXE	4,650	100 000,00	12 409,69	0,00	129,17
0776/103/001 (AT-460)	N	0,00	A-1	533 333,33	3,97	FIXE	FIXE	5,300	133 333,33	26 043,61	0,00	706,67
1305011 (AT-936)	N	0,00	A-1	180 261,00	14,92	V	LIVRETA	4,000	12 017,40	7 210,44	0,00	571,57
1307876 - 1226126 (AT-939)	N	0,00	A-1	95 220,67	3,58	FIXE	FIXE	5,110	22 056,22	4 865,78	0,00	1 567,18
14390/005/003 (AT-440)	N	0,00	A-1	1 455 018,76	3,57	FIXE	FIXE	4,950	337 581,57	66 121,97	0,00	921,89
17232 (AT-445)	N	0,00	A-1	1 500 000,00	5,83	FIXE	FIXE	4,620	250 000,00	68 497,92	0,00	160,42
22736 (AT-444)	N	0,00	A-1	1 098 071,96	3,78	FIXE	FIXE	4,200	257 560,35	42 097,77	0,00	7 962,02
5040829 (AT-465)	N	0,00	A-1	2 590 312,50	11,00	V	LIVRETA	4,000	230 250,00	98 690,49	0,00	23 254,66
5500255 (AT-473)	N	0,00	A-1	1 839 999,92	23,98	FIXE	FIXE	1,970	76 666,68	35 681,62	0,00	888,44
8734075 (AT-454)	N	0,00	A-1	420 000,00	6,98	FIXE	FIXE	2,960	60 000,00	11 962,09	0,00	207,20
9030776 (AT-459)	N	0,00	A-1	1 433 448,56	3,65	FIXE	FIXE	4,670	358 191,95	60 729,89	0,00	5 048,74
9131212/8781136 (AT-463)	N	0,00	A-1	533 333,48	3,95	FIXE	FIXE	4,249	133 333,32	20 879,12	0,00	849,80
9478138 (AT-466)	N	0,00	A-1	1 320 000,00	5,98	FIXE	FIXE	2,020	220 000,00	24 997,49	0,00	432,06
9478292 (AT-467)	N	0,00	A-1	2 730 000,00	16,23	FIXE	FIXE	2,750	168 000,00	73 342,50	0,00	1 369,96
9658838 (AT-468)	N	0,00	A-1	2 040 000,00	16,90	FIXE	FIXE	2,740	120 000,00	54 663,00	0,00	5 289,39
9658925 (AT-471)	N	0,00	A-1	180 000,00	11,90	FIXE	FIXE	2,190	15 000,00	3 818,82	0,00	363,32
9659019 (AT-470)	N	0,00	A-1	382 666,56	6,90	FIXE	FIXE	1,890	54 666,68	6 844,95	0,00	623,29
9825522 (AT-917)	N	0,00	A-1	275 319,71	7,90	FIXE	FIXE	0,930	33 306,49	2 444,55	0,00	226,30
A00117496000 (AT-915)	N	0,00	A-1	41 057,15	4,73	FIXE	FIXE	3,580	7 644,15	1 469,85	0,00	321,17
A00117520000 (AT-918)	N	0,00	A-1	37 682,61	5,82	FIXE	FIXE	2,860	5 846,15	1 077,72	0,00	169,63
A0110947 (AT-453)	N	0,00	A-1	700 000,00	6,96	FIXE	FIXE	3,220	100 000,00	21 686,04	0,00	912,33
A0110947000 (AT-455)	N	0,00	A-1	1 379 950,43	7,17	FIXE	FIXE	4,140	166 742,30	55 475,92	0,00	4 325,09

SILA - Assainissement - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)							
A0110E85000 (AT-456)	N	0,00	A-1	453 228,19	7,48	F	FIXE		3,290	54 192,08	14 484,64	0,00	255,27		
A0112244000 (AT-464)	N	0,00	A-1	2 133 333,48	3,95	F	FIXE		4,249	533 333,32	83 516,47	0,00	3 399,20		
A0117087000 (AT-921)	N	0,00	A-1	7 186,77	1,07	F	FIXE		3,410	3 533,13	245,07	0,00	116,42		
A0117120000 (AT-924)	N	0,00	A-1	52 312,30	16,34	F	FIXE		4,170	2 159,74	2 217,78	0,00	1 400,05		
A0117120001 (AT-923)	N	0,00	A-1	89 428,22	16,34	F	FIXE		4,170	3 692,08	3 791,31	0,00	2 393,39		
A0117120002 (AT-922)	N	0,00	A-1	90 674,67	16,34	F	FIXE		4,170	3 743,55	3 844,15	0,00	2 426,76		
A0117239000 (AT-906)	N	0,00	A-1	313 874,12	13,59	F	FIXE		4,790	16 141,83	15 285,15	0,00	5 902,62		
A0117239001 (AT-907)	N	0,00	A-1	188 676,19	13,59	F	FIXE		4,790	9 703,18	9 186,22	0,00	3 548,19		
A0117301000 (AT-914)	N	0,00	A-1	40 471,29	15,59	F	FIXE		4,130	1 823,00	1 699,32	0,00	660,64		
A0117346000 (AT-903)	N	0,00	A-1	71 992,90	16,59	F	FIXE		3,550	3 138,29	2 596,34	0,00	1 011,69		
A0117346001 (AT-904)	N	0,00	A-1	123 072,27	16,59	F	FIXE		3,550	5 364,92	4 441,88	0,00	1 729,48		
A0117346002 (AT-905)	N	0,00	A-1	124 787,71	16,59	F	FIXE		3,550	5 439,69	4 503,80	0,00	1 753,59		
A0117496002 (AT-916)	N	0,00	A-1	36 877,66	4,73	F	FIXE		3,580	6 866,01	1 320,22	0,00	288,47		
A0117520002 (AT-919)	N	0,00	A-1	33 846,63	5,82	F	FIXE		2,860	5 251,04	968,01	0,00	152,36		
A0117732000 (AT-912)	N	0,00	A-1	4 458,68	2,59	F	FIXE		4,060	1 427,50	181,02	0,00	50,24		
A0117739000 (AT-913)	N	0,00	A-1	239 410,63	12,59	F	FIXE		4,170	14 245,65	9 983,42	0,00	3 832,92		
MIN 252679EUR/266845 (AT-446)	N	0,00	A-1	1 250 000,00	4,92	F	FIXE		4,580	250 000,00	55 293,96	0,00	3 943,89		
MON26645 (AT-938)	N	0,00	A-1	61 034,14	15,58	F	FIXE		4,510	2 684,27	2 752,64	0,00	1 103,10		
MON269876EUR (AT-452)	N	0,00	A-1	102 366,45	1,58	F	FIXE		2,460	57 956,63	1 986,29	0,00	181,09		
MON278960 (AT-462)	N	0,00	A-1	1 956 952,93	2,67	F	FIXE		2,190	626 907,09	43 571,56	0,00	9 871,16		
MON278961 (AT-461)	N	0,00	A-1	6 152 112,06	3,58	F	FIXE		2,430	1 427 362,84	151 987,93	0,00	48 794,85		
MON514017 (AT-472)	N	0,00	A-1	2 952 000,00	17,92	F	FIXE		1,160	164 000,00	33 529,80	0,00	2 784,90		
MON517174 (AT-933)	N	0,00	A-1	27 414,81	0,25	F	FIXE		4,020	27 414,81	1 102,06	0,00	0,00		
MON517175 (AT-928)	N	0,00	A-1	202 679,31	11,17	F	FIXE		3,660	13 753,97	7 418,06	0,00	5 796,96		
MON517176 (AT-937)	N	0,00	A-1	76 104,86	11,00	F	FIXE		3,900	5 094,06	2 968,09	0,00	2 769,42		
MON523490EUR (AT-457)	N	0,00	A-1	1 590 000,00	13,00	F	FIXE		3,840	120 000,00	60 316,80	0,00	14 425,60		
MON525494 (AT-474)	N	0,00	A-1	6 733 333,27	25,00	F	FIXE		1,960	286 666,68	130 013,33	0,00	31 686,67		
XU131173 (6M) (AT-439)	N	0,00	A-1	1 440 000,00	5,21	F	FIXE		3,750	240 000,00	47 775,00	0,00	2 000,00		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote de budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		53 407 730,47					6 983 322,95	1 486 400,51	0,00	215 012,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	53	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	53 407 730,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Station d'épuration Siloé	25	31/12/1997
L	Station d'épuration Siloé	35	31/12/2001
L	Station d'épuration Les Poiriers	20	31/12/2001
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	16/12/2013
L	Subventions d'équipement versées : biens mobiliers	5	16/12/2013
L	Subventions d'équipement versées : biens immobiliers	15	16/12/2013
L	Subventions d'équipement versées : projets d'infrastructure d'intérêt national	30	16/12/2013
L	Logiciels, concessions, licences	5	16/12/2013
L	Plantations	15	16/12/2013
L	Agencements et aménagements de terrains	15	16/12/2013
L	Constructions, bâtiments : Génie civil, infrastructures lourdes	30	16/12/2013
L	Constructions, bâtiments : Bâtiments durables	30	16/12/2013
L	Constructions, bâtiments : Installations et appareils de chauffage	15	16/12/2013
L	Constructions, bâtiments : Ascenseurs, monte-charges	20	16/12/2013
L	Constructions, bâtiments : Agencements, installations électriques, téléphoniques	15	16/12/2013
L	Constructions, bâtiments : Bâtiments légers, abris	10	16/12/2013
L	Travaux de voiries (hors réseaux d'assainissement)	20	16/12/2013
L	Réseaux d'assainissement (collecteurs)	60	16/12/2013
L	Installations de voiries (mobiliers, barrières, signalisation...)	10	16/12/2013
L	Installations techniques : UDEPS, STPO ...	15	16/12/2013
L	Installations techniques : Cas spécifiques (sondes ...)	5	16/12/2013
L	Véhicules légers loués - Aménagements, achat de fournitures	4	16/12/2013
L	Véhicules légers	5	16/12/2013
L	Véhicules industriels	7	16/12/2013
L	Engins de manutention	5	16/12/2013
L	Matériels informatiques	5	16/12/2013
L	Mobiliers de bureau	5	16/12/2013
L	Mobiliers intérieurs	10	16/12/2013
L	Autres immobilisations corporelles : Appareils de ventilation assistée	5	16/12/2013
L	Autres immobilisations corporelles : Electroménagers, Hi-Fi	7	16/12/2013
L	Autres immobilisations corporelles : Outillage portatif ...	7	16/12/2013
L	Autres immos corporelles : Détecteurs gaz, autosauveteurs, défibrillateurs, stations lave-yeux...	8	16/12/2013
L	Autres immobilisations corporelles : Appareils de laboratoire, outillages	10	16/12/2013
L	Autres immobilisations corporelles : Matériels d'exploitations	10	16/12/2013
L	Installations générales, agencements des bâtiments	10	14/03/2016
L	Subventions d'équipement versées : biens immobiliers	30	14/03/2016
L	Unité de Méthanisation des boues de SILOE	14	19/03/2018
L	Études du Schéma général d'assainissement	10	01/04/2019
L	Installation Photovoltaïque	20	02/03/2020
L	Udep Siloé - Surpresseurs d'air installation lavage biofors	20	03/04/2023
L	Étude d'impact environnementaux des constructions et/ou extensions de stations d'épuration	5	08/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	830,00		211 770,00	212 600,00	3 800,00	208 800,00
PFAC / Contentieux en cours	0,00	31/12/2023	211 770,00	211 770,00	3 800,00	207 970,00
SPANC / Contentieux en cours	830,00	31/12/2023	0,00	830,00	0,00	830,00
Dépréciations (2)	0,00		1 625 033,39	1 625 033,39	49 023,96	1 576 009,43
Créances douteuses	0,00		224 533,39	224 533,39	49 023,96	175 509,43
SILOE / Tvx digesteurs - Hausse provision / inflation	0,00	31/12/2023	1 400 500,00	1 400 500,00	0,00	1 400 500,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	830,00		1 836 803,39	1 837 633,39	52 823,96	1 784 809,43

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	8 164 447,85	8 164 447,85
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-14 358 905,00	-14 358 905,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-6 194 457,15	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	6 200 000,00	6 200 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-6 194 457,15	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	5 542,85	6 200 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	8 237 455,88	8 237 455,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	31 412 099,01	31 412 099,01
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	23 174 643,13	29 374 643,13

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 237 455,88	I 8 237 455,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 984 500,00	6 984 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 984 500,00	6 984 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 252 955,88	1 252 955,88
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 252 955,88	1 252 955,88
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		31 412 099,01	III 31 412 099,01
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		31 412 099,01	31 412 099,01
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 680,00	11 680,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	13 340,00	13 340,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	125 140,00	125 140,00
28121	Aménagement Terrains nus	110,00	110,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	960,00	960,00
28128	Aménagement Autres terrains	20,00	20,00
28131	Bâtiments	1 916 390,00	1 916 390,00
28135	Installations générales, agencements, ..	33 280,00	33 280,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 703 000,00	1 703 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 044 840,00	4 044 840,00
28154	Matériel industriel	967 160,00	967 160,00
28155	Outillage industriel	8 100,00	8 100,00
28157	Aménagement matériel industriel	10 110,00	10 110,00
28173	Constructions (mise à disposition)	472 000,00	472 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	4 150,00	4 150,00
28182	Matériel de transport	36 890,00	36 890,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37 040,00	37 040,00
28184	Mobilier	8 420,00	8 420,00
28188	Autres	17 130,00	17 130,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	882 339,01	882 339,01
021	Virement de la section d'exploitation	21 120 000,00	21 120 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				10 327 922,15	7 560 494,09	882 339,01	1 885 089,05
2013	Solte Emprunts 443 et 447	14	21/01/2013	10 327 922,15	7 560 494,09	882 339,01	1 885 089,05

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 3	Intitulé de l'opération : SPANC -Réhabilitat/Subv.C.G & Agence Eau	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
4581	Dépense nouvelle (5)	1 241 272,21	4 494,72	26 400,00	30 894,72
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	1 241 272,21	4 494,72	26 400,00	30 894,72
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	1 241 272,21	4 494,72	26 400,00	30 894,72
4582	Financement par le tiers (7)	1 761 451,69	5 225,86	26 400,00	31 625,86
	Financement par d'autres tiers (7)	1 761 451,69	5 225,86	26 400,00	31 625,86
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	1 761 451,69	5 225,86	26 400,00	31 625,86

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Convention aide	Afrique - Développement assainissement eaux usées	Hydraulique Sans Frontières	Association	30 000,00
6743	Convention aide	Soutien actions sociales au profit des adhérents	Amicale SILA	Association	35 950,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
Cusy / Réhabilitation station d'épuration 1 700 EH	1 925 880,00	0,00	1 925 880,00	102 336,72	1 323 543,00	500 000,00
SILOE / Traitement Anammox des centrats	4 276 454,00	0,00	4 276 454,00	113 845,00	2 345 005,00	1 817 605,00
Saint-Félix / Mise aux normes station d'épuration 3 500 EH	3 756 946,00	0,00	3 756 946,00	1 515 147,22	2 241 798,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Tous agents Assainissement		0	7 368 379,00
Attaché principal	A	1	0,00
Attaché	A	2	0,00
DG 40 à 80 mille hab.	A	1	0,00
DGA 40 à 150 mille hab.	A	1	0,00
Ingénieur	A	6	0,00
Ingénieur principal	A	2	0,00
Rédacteur	B	3	0,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	0	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	0,00
Technicien	B	9	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	6	0,00
Technicien principal 2ème classe	B	3	0,00
Technicien paramédical CIN	B	2	0,00
Technicien paramédical CISup	B	1	0,00
Adjoint administratif	C	5	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	0,00
Adjoint technique	C	32	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	0,00
Agent de maîtrise	C	16	0,00
Agent de maîtrise principal	C	28	0,00
TOTAL GENERAL	C A B	126	7 368 379,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

VOIR FICHIER PDF JOINT	
------------------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



l'oxygène
à la source

SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

COMITE
LUNDI 8 AVRIL 2024 A 11H00
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2024 –
VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	31
Nombre de suffrages exprimés	36
Nombre de votes	POUR 36
	CONTRE /
Date de convocation	26 MARS 2024

DELEGUES	EMARGEMENT
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANNECY : 30 délégués	
Jean-Pascal ALBRAN	
François ASTORG <i>Pouvoir a.f. GREBERT</i>	
Michel BEAL	
Franck BOGEY	
Pierre BRUYERE	
Sandrine DALL'AGLIO	
Jean-François DEGENNE	
Gilles FRANCOIS	
Anthony GRANGER	
Gérard GRANGER	
Fabienne GREBERT	
Adrien GUILMAIN	
Michel HAUET	
Georges HIERSO	
Frédérique LARDET	
Patrick LCONTE	
Claire LEPAN	
Christina MALAPLATE	

Philippe MANDEREAU	
Benjamin MARIAS	<i>Remplacer à P. BRUYERE</i>
Christian MARTINOD	
Patricia MERMOZ	<i>Remplacer à G. VIVIAN</i>
Olivier MOUZIN	
Magali MUGNIER	
Christophe PONCET	
Marc ROLLIN	
Christian ROPHILLE	
Didier SARDA	<i>Remplacer à F. LARDET</i>
Sylvain STIHLE	
Gilles VIVIAN	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNEYCY : 3 délégués	
Jacques DALEX	
Marielle JULIEN	
Philippe PRUD'HOMME	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES : 3 délégués	
Pierre BARRUCAND	
Sébastien BRIAND	
André PERRILLAT-AMEDE	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES : 3 délégués	
Jean-Marc BOUCHET	
Guy DEMOLIS	
Julie MONTCOUQUIOL	
COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES : 3 délégués	
Roger DALLEVET	
Yves GUILLOTTE	
Séverine MUGNIER	
COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE : 6 délégués	
Serge FABBIAN	
Roland LOMBARD	

Colette BELLEMIN	
Yohann TRANCHANT <i>Pouvoir à R. LONBARD</i>	
Cédric VERNEY	
Martine VIBERT	
COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES & RHÔNE : 4 délégués	
Didier GALMICHE	
Emmanuel GEORGES	
Jean-Yves MÂCHARD	
Christian VERMELLE	

Fait à Cran-Gevrier,
Le 11 AVR. 2024

Présenté par le Président,
Pierre BRUYERE


SILA
Syndicat
Mixte du
Lac d'Annecy